



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

LAURÉATS 2014

Catégorie Restauration MENTION SPÉCIALE DU JURY

Fabrique de la paroisse Saint-Patrice de Rivière-du-Loup

Pour le réaménagement des bas-côtés de la nef et l'intégration de nouvelles fonctions dans l'église Saint-Ludger.

Le jury remet une mention spéciale au projet de transformation partielle de l'église Saint-Ludger de Rivière-du-Loup pour souligner la qualité du design et la sobriété de l'intervention. Bien que la subdivision de bas-côtés est une solution développée ailleurs, ce projet se démarque par la facture contemporaine des volumes ajoutés de part et d'autre de la nef et la grande intégration des éléments au décor ancien. L'usage de cloisons vitrées, du bois naturel et d'un revêtement de toits blancs qui réfléchit la lumière naturelle provenant des vitraux en fait une intervention remarquable, conçue par la firme Atelier 5 - Carl Charron, architecte.



Sur la photo : Monsieur Simon Prévost, vice-président, clientèles institutionnelles chez Desjardins, monsieur Odilon Hudon, curé de la paroisse Saint-Patrice de Rivière-du-Loup et monsieur Jean Bissonnette, sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications du Québec.